



Le Plessis-Pâté

DECISION DU MAIRE N°D017-2026
PORTANT SIGNATURE D'UNE PROPOSITION
D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA
RESTRUCTURATION DES LOCAUX DU CCAS

STUDIO 5

CTM/CDE

Le Maire de la Commune du PLESSIS-PÂTE (Essonne),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 Mai 2020 déléguant au Maire ses pouvoirs en vertu de l'article L.2122-22 et notamment pour passer des contrats,

Considérant la proposition faite d'une d'assistance à la Maîtrise d'Oeuvre pour le suivi de la restructuration des locaux du CCAS de la commune par le Cabinet STUDIO 5 Architectures – 105 rue Haxo – 75020 PARIS

DECIDE

Article 1^{er} : De signer une proposition d'assistance à la Maîtrise d'Oeuvre pour le suivi de la restructuration des locaux du CCAS de la commune avec le Cabinet STUDIO 5 Architectures – 105 rue Haxo – 75020 PARIS détaillée comme suit ;

ETUDE DE FAISABILITE	1 000,00 € HT
DOSSIER D'AUTORISATION ADMINISTRATIVE	2 500,00 € HT
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	7 000,00 € HT
SUIVI DES TRAVAUX - RECEPTION	8 000,00€ HT
MONTANT HT	18 500,00 € HT
MONTANT TTC	22 200,00 € TTC

Article 2 : Dit que les crédits afférents sont prévus au budget communal, article 21351.

Article 3 : Cette décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS.

Fait au PLESSIS-PÂTE, le 17 février 2026.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux exercé auprès de la Commune et d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Affiché le :

Transmission au contrôle de légalité le :

Le Maire
Sylvain TANGUY



Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté - Tél : 01 60 85 59 00 - Fax : 01 60 85 59 29

Site : www.leplessispate.fr - Mail : mairie@leplessispate.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 20/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DC-091-219104940-20260217-D017_2026-C